



COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU MERCREDI 31 MARS 2021

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents : 17
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt et un et mercredi trente-un mars à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
23/03/2021

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Hélène POLDERVAART ; M. David FRANCO ; Mme Pauline MARCOU MADER ; Mme Aline COUTAREL ; M. Alain JAME ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage
23/03/2021

Excusés représentés : Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par Mme Pascale BARNA-LEGRAND.

Absent : M. Christian BAÏSSE.

Jean-Pierre LESCURE a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2020-23 : Réfection du monument aux Morts

Monsieur David FRANCO, Conseiller Municipal délégué à la défense, rapporte à l'Assemblée que les plaques sur lesquelles sont inscrits les noms des Montredonnais Morts pour la France sont illisibles et qu'il convient de les remplacer. Lors du vote du budget primitif le Conseil Municipal a intégré le programme d'investissement n°576 « Monument aux Morts ».

Pour financer cette restauration, Monsieur FRANCO propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Ministère de la Défense.

Le montant des travaux s'élève à 4 338.00 € HT, la TVA est non applicable sur l'ensemble des devis.

Fournisseur	Détail	Montant
Pompes Funèbres du Montredonnais	Remplacement plaques de marbre de carrare	1 187,00 € HT
GINC	Gravures lettres	2 911,00 € HT
GINC	Gravures lettres	240,00 € HT
Montant total H.T.		4 338,00 € HT

Le plan de financement prévisionnel serait donc le suivant :

Subvention prévisionnelle du Ministère de la Défense	20 %	867,60 € HT
Autofinancement	80 %	3 470,40 € HT
Total	100 %	4 338,00 € HT

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, unanime :

- APPROUVE le montant total de travaux à 4 338,00 € HT,
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la Commune,
- APPROUVE le plan de financement de l'opération tel que présenté,
- SOLLICITE les aides Ministère de la Défense à hauteur de 20 % du montant total hors taxes des travaux.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Paul CHAMAYOU.

